



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Etablissements

Question orale n° 153

Texte de la question

M. François Rochebloine appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, sur la nécessité de poursuivre avec vigueur l'effort entrepris en matière de places d'accueil pour les personnes handicapées, notamment en centres d'aide par le travail et en maisons d'accueil spécialisées. Ces besoins sont, à l'heure actuelle, évalués à 10 000 places. Leur satisfaction dépendant des moyens qui seront mis en œuvre, il souhaiterait que puissent être précisés le niveau et le calendrier des engagements de crédits nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Rochebloine François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 153

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 1993, page 2069

Réponse publiée le : 25 juin 1993, page 2172

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 juin 1993